

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 4–7 novembre 2013

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2013/7-C/1
20 septembre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – AFGHANISTAN 200447

Assistance pour combattre l'insécurité alimentaire et la dénutrition

Nombre de bénéficiaires	3 663 779
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} janvier 2014–31 décembre 2016)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	323 299 tonnes
Coût (en dollars É.-U.)	
Produits alimentaires	174 237 208
Espèces et bons	31 716 000
Développement et augmentation des capacités	1 926 000
Coût total pour le PAM	496 965 796

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMB*: M. K. Oshidari courriel: kenro.oshidari@wfp.org

Directeur de pays: M. C. Jibidar courriel: claude.jibidar@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Bangkok (Asie)

RÉSUMÉ

En Afghanistan, le retrait des troupes internationales, le déclin des niveaux de l'aide et la tenue d'élections vont compliquer la situation. L'insécurité qui en découlera pourrait entraver le passage des secours humanitaires destinés à 8,8 millions de personnes exposées à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation, soit un tiers de la population.

L'intervention prolongée de secours et de redressement 200447 viendra en aide à un maximum de 3,7 millions de bénéficiaires dans 184 districts exposés à l'insécurité alimentaire, tout en maintenant des capacités d'intervention d'urgence et en assurant la protection des bénéficiaires et la participation des femmes. Le PAM répondra aux besoins des 5,1 millions d'autres personnes en situation d'insécurité alimentaire en mobilisant un appui au développement des capacités. La simplicité est le maître mot de la conception et de l'exécution de cette intervention, l'objectif étant de maximiser l'obligation redditionnelle, la souplesse et l'efficacité au niveau de la mise en œuvre et du suivi.

Les personnes touchées par un conflit, une catastrophe ou subissant des pressions d'ordre économique bénéficieront d'une aide sous la forme de distributions de vivres, de bons ou d'espèces; le problème de la dénutrition sera traité par le biais de programmes de supplémentation alimentaire ciblée à l'intention des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes. La création d'avoirs appuiera le relèvement des communautés et des familles. L'aide apportée aux écoles visera à accroître la scolarisation et améliorer l'assiduité; les adultes bénéficieront de stages de formation professionnelle.

La présente intervention a été planifiée en consultation avec toutes les parties prenantes. Elle est conforme aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 4 du PAM et contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 4. Elle étaye le document de stratégie de pays et est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2010-2013)¹ et aux programmes nationaux prioritaires.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Afghanistan 200447, "Assistance pour combattre l'insécurité alimentaire et la dénutrition" (WFP/EB.2/2013/7-C/1), qui est proposée.

¹ Celui-ci a été prolongé d'un an en attendant la réalisation d'un bilan commun de pays.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Les 27 millions d'habitants de l'Afghanistan sont victimes de catastrophes naturelles, ainsi que d'actes de violence en dépit de la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Le nombre de personnes déplacées devrait passer de 480 000 en 2012 à 700 000 d'ici à la fin de 2013. Entre 2001 et 2012, 5,7 millions de réfugiés sont rentrés chez eux, mais 2,7 millions vivent encore dans des pays voisins; 170 000 d'entre eux devraient retourner chez eux en 2013.
2. Compte tenu du retrait des troupes internationales et du transfert de la responsabilité de la sécurité au Gouvernement en 2014, les perspectives de stabilité ne sont guère encourageantes. On s'attend à ce que les organismes des Nations Unies soient de plus en plus pris pour cible par les insurgés. Les préparatifs de l'élection présidentielle d'avril 2014 et des élections parlementaires de 2015 pourraient également être marqués par une recrudescence de la violence.
3. Les catastrophes et les chocs climatiques touchent chaque année 250 000 Afghans. En 2011/12, 2,6 millions de personnes victimes de la sécheresse dans 14 provinces ont eu besoin d'une assistance alimentaire.
4. La croissance économique est en grande partie stimulée par l'aide étrangère, dont le montant s'élève à 70 milliards de dollars É.-U., mais les indicateurs socioéconomiques demeurent médiocres. Le revenu par habitant est de 595 dollars, et l'Afghanistan occupe la 175^{ème} place sur 186 pays au classement de l'indice de développement humain: 36 pour cent des Afghans vivent en-dessous du seuil de pauvreté, et la moitié de la population risque de sombrer dans la pauvreté. Cinquante pour cent de la main-d'œuvre est sous-employée, notamment dans les zones rurales. Les femmes et les filles sont pour la plupart exclues de l'éducation, des soins de santé et des activités génératrices de revenus, et il est rare qu'elles détiennent des avoirs².
5. Seuls deux tiers des garçons et la moitié des filles vont à l'école primaire; 42 pour cent des garçons et 23 pour cent des filles suivent les cours de l'enseignement secondaire. Les disparités entre les sexes sont plus marquées et les taux de fréquentation plus faibles dans les districts exposés à l'insécurité alimentaire. La qualité de l'éducation est variable, et les services de base – y compris l'alimentation scolaire – sont souvent déficients; 87 pour cent des femmes et des filles sont analphabètes.
6. Six millions d'Afghans n'ont pas accès aux services de santé; seuls 57 pour cent disposent d'eau potable, et 29 pour cent bénéficient d'installations sanitaires. L'espérance de vie est de 46 ans; le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est de 102/1 000 naissances vivantes; le taux de mortalité maternelle est de 460/100 000 naissances vivantes³. Les établissements de soins et le personnel sont rares, voire inexistantes dans certaines zones⁴.

² D'après le *Rapport sur le développement humain* 2013, l'Afghanistan affiche un indice d'inégalité de genre de 0,712, ce qui le situe au 147^{ème} rang sur les 148 pays répertoriés.

³ Il convient d'interpréter ces chiffres avec une certaine prudence, car les méthodes d'évaluation diffèrent, et il est fréquent que tout ne soit pas signalé.

⁴ Les praticiennes de la santé sont peu nombreuses, notamment en milieu rural; dans la plupart des régions, les femmes ne peuvent être examinées que par des agents de santé de sexe féminin.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

7. Entre 2007 et 2012, le taux d'insécurité alimentaire au niveau national a augmenté, passant de 29 pour cent à 33 pour cent: 20 pour cent de la population souffrent d'une insécurité alimentaire grave, et 13 pour cent d'une insécurité alimentaire modérée; 5 millions de personnes, dont 1,1 million d'enfants de moins de 5 ans, n'ont pas un régime alimentaire approprié. Pendant la même période, le taux d'insécurité alimentaire en milieu urbain est passé de 31 pour cent à 35 pour cent. L'insécurité alimentaire règne surtout dans le nord-est, les plaines du centre du pays et les régions du sud-ouest, notamment en hiver et au printemps.
8. L'insécurité alimentaire est liée à la pauvreté, aux déplacements de populations, au chômage, à la dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance et aux fluctuations des prix des aliments. Le prix du blé a beaucoup augmenté depuis janvier 2013, mais parce que les marchés afghans sont bien développés, il est possible de recourir à diverses modalités de transfert pour assurer l'assistance alimentaire. En 2012, la production céréalière, de 6,32 millions de tonnes, a presque permis au pays d'accéder à l'autosuffisance, mais les pertes après récolte demeurent élevées, et il est impossible de garantir la sécurité alimentaire des ménages. Les personnes les plus exposées au risque d'insécurité alimentaire sont les pauvres, les femmes et les enfants, les personnes déplacées et celles retournant chez elles.
9. D'après de récentes estimations, le taux de malnutrition aiguë globale est compris entre 2,8 pour cent et 17 pour cent. Chez les enfants de moins de 5 ans, les taux de retards de croissance et d'insuffisance pondérale sont de 60,5 pour cent et 37,7 pour cent respectivement; 72 pour cent de ces enfants ont des carences en iode et en fer, et 34 pour cent sont anémiés. Vingt et un pour cent des femmes en âge de procréer présentent une insuffisance pondérale, 72 pour cent ont des carences en iode et 48 pour cent des carences en fer. Chez les femmes qui ne sont pas enceintes, le taux d'anémie est de 21 pour cent, contre 16 pour cent chez les femmes enceintes.
10. La dénutrition est due à une mauvaise alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, à un régime alimentaire inadéquat, au manque d'eau salubre et d'assainissement, aux problèmes d'hygiène, au faible niveau d'instruction des parents, aux contrôles insuffisants de la qualité des aliments et à l'absence d'aliments enrichis en micronutriments.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

11. La Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan pour 2008–2013 et les programmes prioritaires nationaux connexes sont répartis en six groupes⁵. Le Gouvernement est sur le point d'approuver le programme de sécurité alimentaire et de nutrition pour l'Afghanistan et le cadre d'action pour la nutrition. Parmi les autres plans à l'appui de la sécurité alimentaire figurent le cadre national de développement agricole, la politique nationale en matière de santé et de nutrition (2012–2020), le Plan national intérimaire pour l'éducation (2011–2013) et le plan national de gestion des catastrophes (2010).

⁵ Sécurité, mise en valeur des ressources humaines, développement des infrastructures, développement du secteur privé, développement agricole et rural, et gouvernance.

12. Le Comité national de gestion des catastrophes coordonne les interventions d'urgence; le Comité directeur de haut niveau pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle supervise le programme de sécurité alimentaire et de nutrition. Le Groupe de travail sur la protection sociale encourage le recours aux modalités d'assistance en espèces et en nature, et un comité directeur conjoint Gouvernement/PAM se réunit deux fois par an pour planifier, mettre en œuvre et coordonner les activités du PAM.

Politiques, capacités et actions des autres principaux intervenants

13. Trente organismes des Nations Unies fournissent des services en matière d'aide humanitaire et de développement au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2010–2013. Le Plan d'action humanitaire commun rassemble des parties prenantes, des institutions financières internationales et des donateurs pour appuyer le Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan et des programmes bilatéraux.
14. De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) entretiennent de longue date des relations avec différentes communautés; leurs activités sont coordonnées selon le principe de la coordination par groupe sectoriel du Comité permanent interorganisations.
15. Le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) codirigent le module mondial de la sécurité alimentaire et de l'agriculture; le PAM fait partie de ses groupes de travail chargés des transferts d'espèces et de bons et de la réduction des risques de catastrophe, et il est également très actif au sein des modules de la nutrition et de la protection. Le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) coprésident le Sous-groupe de travail interorganisations sur la préparation aux situations d'urgence. Le PAM assure les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies au titre d'une opération spéciale, et il apporte également un soutien logistique à la communauté humanitaire. D'autres organismes s'occupent de la sécurité alimentaire et de la nutrition: le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

OBJECTIFS DE L'AIDE DU PAM

16. Le but de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200447 est de renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au profit des personnes vulnérables. Ses objectifs sont les suivants:
- répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition des personnes déplacées et de celles retournant chez elles qui sont touchées par le conflit, ainsi que des personnes victimes de catastrophes naturelles et subissant des pressions d'ordre économique (Objectif stratégique 1);
 - appuyer le relèvement des communautés touchées par des chocs (Objectif stratégique 2);
 - traiter les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition modérée (Objectif stratégique 4); et
 - contribuer à l'apprentissage des élèves des écoles primaires et du premier cycle du secondaire, ainsi que des adultes, et en particulier les femmes (Objectif stratégique 4).

17. Cette intervention est conforme aux Objectifs stratégiques 1, 2 et 4⁶ et contribuera aux objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 4⁷. Elle étaye le document de stratégie de pays et est conforme au PNUAD pour 2008–2013 ainsi qu'aux programmes nationaux prioritaires.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

18. Le PAM est présent en Afghanistan depuis les années 60. Récemment, l'IPSR 200063 (avril 2010–mars 2013) a eu pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer l'état nutritionnel de 7,6 millions de personnes vulnérables; elle a été prolongée jusqu'en décembre 2013 moyennant des révisions budgétaires. Une activité de filets de sécurité en milieu urbain financée par des fonds d'affectation spéciale a utilisé des bons et encouragé le renforcement des capacités par le biais de l'initiative Achats au service du progrès et des programmes de constitution de réserves céréalières stratégiques dirigés par le Gouvernement.
19. Il est ressorti de l'évaluation du portefeuille d'activités dans le pays conduite en 2012 que les opérations étaient pertinentes et conformes aux objectifs du Gouvernement, du PAM et des partenaires, et obtenaient de bons résultats en dépit des problèmes d'insécurité et d'accès. Les améliorations proposées étaient notamment les suivantes:
- mieux définir les priorités;
 - mettre en place des filets de sécurité renforcés axés sur le relèvement tout en maintenant les capacités d'intervention d'urgence et de préparation aux chocs;
 - utiliser l'activité pilote de filets de sécurité en milieu urbain en attendant l'élaboration d'un programme national;
 - mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités nationales en matière de prestation de services;
 - renforcer les partenariats axés sur l'exécution et le suivi; et
 - prendre systématiquement en compte les questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection.
20. Depuis 2011, le bureau de pays a évalué plusieurs domaines relevant des programmes; ces études ont contribué à la planification de l'IPSR 200447⁸.

⁶ Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 2 – Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence; Objectif stratégique 4 – Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

⁷ Objectifs du Millénaire pour le développement 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile.

⁸ Ces études ont couvert: l'alimentation scolaire; les activités Vivres pour la formation; la problématique hommes-femmes et la protection; la préparation aux situations d'urgence; le suivi et l'évaluation; et les transferts d'espèces et de bons. D'autres études ont examiné le contexte national, le coût du régime alimentaire, le coût de la faim, les partenariats, la gestion de la filière d'approvisionnement, le renforcement des capacités gouvernementales et l'efficacité opérationnelle.

Grandes lignes de la stratégie

21. L'IPSR 200447 se caractérise par les points suivants:

- la simplicité de la conception et de l'exécution des interventions, et la réduction au minimum du nombre des activités;
- l'obligation de rendre des comptes à toutes les parties prenantes par l'entremise de consultations, de partenariats, d'activités de suivi et de l'établissement de rapports;
- la souplesse pour mieux adapter les activités à un environnement de plus en plus complexe; et
- l'efficacité, grâce à une approche où la "profondeur" prime sur "l'ampleur" des activités, ce qui demande un ciblage optimal, l'utilisation de diverses modalités de transfert et la négociation d'un accès durable aux zones exposées à l'insécurité alimentaire.

22. Les modalités de transfert comprendront des vivres, des bons ou des espèces. Les distributions de vivres constitueront la majeure partie de l'aide d'urgence; les transferts d'espèces ou de bons remplaceront progressivement les distributions de vivres pour les populations urbaines et les personnes suivant une formation professionnelle soumises à des pressions d'ordre économique, du fait de la disponibilité croissante de systèmes financiers et de communications. En ce qui concerne les bénéficiaires en milieu rural, les distributions de vivres sont privilégiées. Pour ce qui est de l'alimentation scolaire, les rations à emporter sont préférables en raison du manque de prise en charge des activités par les communautés et des problèmes d'entreposage et de manutention. La proportion des bénéficiaires des transferts d'espèces et de bons devrait augmenter, passant de 9 pour cent en 2014 à 20 pour cent d'ici à 2016. Les interventions nutritionnelles permettront de fournir des produits nutritifs spécialisés et des micronutriments en comprimés.

⇒ *Répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition*

23. Des rations d'urgence seront fournies aux bénéficiaires touchés par le conflit ou une catastrophe. Les populations vulnérables soumises à des pressions économiques bénéficieront, dans un premier temps, d'une aide sous forme de vivres, d'espèces ou de bons. L'assistance prolongée apportée aux bénéficiaires valides comprendra des activités de création d'avoirs, et les personnes qui ne seront pas en mesure de travailler continueront de bénéficier d'une aide sous forme de transferts inconditionnels.

24. Le PAM renforcera les capacités de préparation et de réaction face aux situations d'urgence du Comité national de gestion des catastrophes et de l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes grâce à des évaluations des capacités, des simulations et une formation en matière de réduction des risques de catastrophe, et il contribuera au renforcement des capacités des conseils communautaires de développement et d'autres groupes. Un plan de travail prévoyant des produits assortis d'échéances sont en cours d'élaboration.

⇒ *Appuyer le relèvement à l'issue de chocs successifs*

25. Les infrastructures agricoles rudimentaires, les structures de protection contre les inondations et les pépinières seront remises en état ou de nouvelles installations seront construites pour aider les communautés et les ménages exposés à l'insécurité alimentaire à reconstituer leurs moyens d'existence et leurs avoirs et à accroître leur résilience face aux chocs. Des vivres, des espèces et des bons seront utilisés en fonction des besoins.

26. Afin de reconstituer des moyens d'existence durables, le PAM contribuera à la programmation des moyens de subsistance ruraux au sein du Ministère du redressement et du développement rural. Une opération spéciale appuiera le programme de réserves céréalières stratégiques grâce à une formation concernant la sécurité sanitaire des aliments et le contrôle de la qualité, la passation de marchés (achats et logistique) et les pratiques de gestion optimales; il contribuera également à la mise en place d'une base nationale d'approvisionnement en blé rassemblant les petits exploitants, par le biais de l'initiative Achats au service du progrès.

⇒ *Traiter la malnutrition aiguë modérée en favorisant l'accès à une assistance alimentaire et nutritionnelle adéquate*

27. Afin de lutter contre les taux alarmants de dénutrition, des programmes de supplémentation alimentaire ciblée faisant appel à des produits nutritionnels spécialisés seront mis en œuvre pour traiter la malnutrition aiguë modérée des enfants de 6 à 59 mois; un assortiment alimentaire et des micronutriments en comprimés seront utilisés pour venir en aide aux femmes enceintes et aux mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë⁹. L'un des objectifs secondaires de ces activités est de promouvoir le recours aux soins prénatals et postnatals.

28. Le PAM appuiera les activités de planification et de supervision menées par le Gouvernement au titre du programme de sécurité alimentaire et de nutrition pour l'Afghanistan et du Cadre d'action pour la nutrition, en veillant à ce que la programmation tienne compte des questions de nutrition, par exemple au titre du partenariat PAM/Alliance mondiale pour une meilleure nutrition à l'appui de la campagne nationale d'enrichissement des aliments¹⁰. Il continuera de participer aux échanges concernant les politiques nutritionnelles à la faveur de l'initiative relative au coût du régime alimentaire, par exemple, et mobilisera l'appui de l'initiative Achats au service du progrès pour distribuer des suppléments alimentaires prêts à consommer produits localement dans le cadre de l'enveloppe élémentaire de services de santé. Le PAM continuera de renforcer les capacités d'analyse de la sécurité alimentaire du Bureau central de la statistique.

⇒ *Contribuer à l'apprentissage des enfants et des adultes*

29. Les adultes – en particulier les femmes – apprendront à lire, à écrire et à compter, et ces cours comporteront des informations relatives à la santé et la nutrition, afin qu'ils aient plus de perspectives d'emploi et d'encourager l'adoption de meilleures pratiques sur le plan de l'alimentation et des soins. Les participants, originaires de zones urbaines pour la plupart, bénéficieront d'une aide sous forme de vivres, d'espèces et de bons.

30. Le PAM fournira des rations d'huile végétale enrichie à emporter aux enfants des classes allant de la première à la sixième année d'études, et aux filles des classes allant de la septième à la neuvième année d'études dans certaines écoles publiques choisies, afin d'accroître les taux de scolarisation, de persévérance et d'assiduité, de réduire les disparités entre les sexes et de fournir un revenu aux familles des bénéficiaires, qui recevront également une aide par le biais d'activités complémentaires du PAM et des ONG partenaires coopérants. Tout cela contribuera à la résilience à long terme et à la mise en valeur du capital humain.

⁹ Elles recevront de la farine de blé et de l'huile végétale enrichies, des légumes secs, du sel iodé et des micronutriments en comprimés, car les aliments composés pourraient ne pas être acceptables.

¹⁰ L'UNICEF traitera les retards de croissance et les carences en micronutriments en se concentrant sur la nutrition des adolescentes et en renforçant sa collaboration avec le module d'action groupée s'occupant de l'eau, de l'assainissement et de la santé.

31. Le PAM travaillera à l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire placée sous la houlette du Ministère de l'éducation, et contribuera au parachèvement d'un plan de travail au premier trimestre de 2014.

Stratégie de transfert des responsabilités

32. Au vu de la situation incertaine du pays à l'horizon 2014–2016, il est prématuré de prévoir des stratégies de retrait pour l'IPSR 200447. Le PAM renforcera les capacités techniques et opérationnelles des organes nationaux et infranationaux afin d'encourager la prise en main des activités et de faciliter le transfert progressif des responsabilités en accord avec les priorités gouvernementales. Pendant la durée de l'intervention, le Gouvernement assumera l'entière responsabilité budgétaire de la coordination du programme de sécurité alimentaire et de nutrition pour l'Afghanistan et du Cadre d'action pour la nutrition; le PAM contribuera au parachèvement de la politique d'alimentation scolaire, et les capacités de programmation des moyens d'existence saisonniers seront renforcées au sein du Ministère du développement rural.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

33. Le PAM viendra en aide à un maximum de 3,7 millions de personnes dans 184 des 408 districts afghans les plus exposés à l'insécurité alimentaire¹¹ et dans les districts où le taux de malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent. L'analyse nationale 2011/12 des risques et de la vulnérabilité sera le point de référence pour établir le ciblage des bénéficiaires du PAM, et les partenaires coopérants, les conseils communautaires de développement et les membres des communautés pour procéder au ciblage au niveau des ménages. Les tendances concernant l'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement et la probabilité que se produisent des épisodes de sécheresse ou des inondations constitueront des références supplémentaires pour le ciblage. Les résultats des évaluations et des consultations menées auprès des communautés seront utilisés pour affiner le ciblage géographique et déterminer le nombre de bénéficiaires.
34. Des rations générales seront fournies aux personnes déplacées et à celles retournant chez elles pendant deux mois, en coordination avec le Ministère des réfugiés et des rapatriés, le HCR et les ONG, une aide supplémentaire étant prévue au besoin. Les personnes touchées par une catastrophe se trouvant soumises à des pressions économiques seront recensées en consultation avec les conseils communautaires de développement, l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes, les comités provinciaux de gestion des catastrophes, le Ministère du développement rural et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).
35. En ce qui concerne la création d'avoirs, les communautés de 83 districts exposés à une insécurité alimentaire récurrente et à d'autres chocs, où des personnes déplacées sont susceptibles de revenir et où des déplacements de populations sont possibles, se sont vu accorder la priorité. Les activités seront mises en œuvre compte tenu des résultats de consultations consacrées aux moyens d'existence saisonniers, principalement par l'entremise d'ONG.

¹¹ Là où la prévalence de l'insécurité alimentaire dépasse 30 pour cent; 10 des 408 districts sont considérés comme "temporairement concernés" par le Bureau central de la statistique.

36. Le ciblage des bénéficiaires des programmes de supplémentation alimentaire ciblée s'appuiera sur les taux de malnutrition aiguë globale et les enquêtes menées au niveau des districts; la portée des opérations sera déterminée en consultation avec le Ministère de la santé publique et d'autres partenaires. La sélection des bénéficiaires se fera dans les centres de soins, sur la base de leur périmètre brachial. Les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée quitteront le programme une fois que leur périmètre brachial dépassera 125 millimètres ou qu'ils auront été pris en charge pendant trois mois; les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë et dont le périmètre brachial dépasse 230 millimètres quitteront le programme quand leurs nourrissons auront atteint l'âge de 6 mois.
37. La formation professionnelle s'adressera principalement aux personnes exposées à une grave insécurité alimentaire dans les zones urbaines et péri-urbaines. L'objectif est de compter 70 pour cent de femmes et de jeunes chômeurs parmi les participants. Les bénéficiaires seront sélectionnés par les partenaires sur la base des compétences nécessaires.
38. En raison des problèmes d'accès, l'alimentation scolaire concernera les élèves des écoles primaires de 60 des 184 districts les plus exposés à l'insécurité alimentaire présentant des taux d'assiduité inférieurs à la moyenne et un indice de disparité entre les sexes inférieur à 1. Les filles des classes du premier cycle de l'enseignement secondaire dans les écoles ciblées recevront un soutien de manière ininterrompue afin de compenser les taux d'abandon scolaire plus élevés et les plus fortes disparités entre les sexes. Les autorités éducatives locales et les partenaires coopérants valideront le ciblage des écoles; une enquête sur les effets directs obtenus mesurera l'impact de cette intervention.
39. Pour compléter l'aide apportée aux 3,7 millions de bénéficiaires directs, le PAM fournira un appui indirect aux 5,1 millions de personnes restantes en menant les activités suivantes: i) plaider en faveur d'objectifs nationaux liés à la sécurité alimentaire et la nutrition auprès d'instances nationales; ii) investissement dans la préparation aux chocs sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition; iii) promotion des achats effectués auprès des petits exploitants et renforcement de la nutrition au titre de l'initiative Achats au service du progrès; et iv) appui au programme de réserves céréalières stratégiques.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ					
	2014	2015	2016	Total	% de femmes/ filles
Rations générales					
Populations touchées par une catastrophe naturelle – vivres	231 000	238 000	245 000	245 000	49
Personnes déplacées/rapatriées touchées par des conflits – vivres	294 000	301 000	315 000	315 000	49
Populations urbaines soumises à des pressions économiques – vivres	245 000	21 000	14 000	245 000	49
Populations urbaines soumises à des pressions économiques – espèces/bons	301 000	434 000	462 000	462 000	49
Populations rurales soumises à des pressions économiques – vivres	840 000	875 000	875 000	875 000	49
Populations rurales soumises à des pressions économiques – espèces/bons	–	7 000	14 000	14 000	49
Interventions nutritionnelles					
Supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée	129 000	141 900	156 090	156 090	49
Supplémentation alimentaire ciblée pour les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë	240 000	264 000	290 400	290 400	69*
Formation					
Formation professionnelle – vivres	84 000	140 000	14 000	140 000	52
Formation professionnelle – espèces/bons	21 000	70 000	266 000	266 000	52
Alimentation scolaire					
Ration à emporter: filles et garçons des classes allant de la première à la sixième année d'études	552 690	552 690	552 690	552 690	47
Ration à emporter: filles des classes allant de la septième à la neuvième année d'études	107 310	107 310	107 310	107 310	66*
Création d'avois					
Vivres	245 000	266 000	273 000	273 000	43
Espèces/bons	–	7 000	14 000	14 000	43
Total	3 290 000	3 424 900	3 598 490	3 955 490	51
Total ajusté	3 079 219	3 202 951	3 369 687	3 663 779	

* Le pourcentage de femmes/filles parmi les bénéficiaires est établi à partir du nombre total de bénéficiaires dans le ménage et non sur la base du nombre de personnes qui reçoivent directement l'assistance du PAM.

ASPECTS NUTRITIONNELS ET RATIONS; VALEUR DES TRANSFERTS D'ESPÈCES ET DE BONS

40. Chaque fois que possible, le blé sera moulu et enrichi localement, au moyen d'un pré-mélange contenant des vitamines et des minéraux. L'huile végétale est enrichie avec des vitamines A et D, les biscuits avec des vitamines A, B1, B2 et C, et de la niacine, de l'acide folique, du calcium, du fer et du zinc. La valeur des transferts d'espèces ou de bons sera régulièrement examinée et modifiée si nécessaire pour tenir compte des fluctuations des prix et du coût de la main-d'œuvre.
41. La ration de deux mois destinée aux personnes déplacées, aux personnes retournant chez elles et aux populations touchées par une catastrophe fournit 2 083 kilocalories par personne et par jour, soit près de 100 pour cent de l'apport énergétique journalier recommandé. Au début d'une intervention menée pour faire face à une situation d'urgence soudaine, les bénéficiaires recevront également des biscuits à haute teneur énergétique pendant trois jours au maximum.
42. Les ménages soumis à des pressions économiques recevront l'équivalent de trois mois d'aide saisonnière, soit 1 056 kilocalories par jour ou 50 pour cent des besoins journaliers. La valeur des transferts d'espèces et de bons sera établie compte tenu du coût local de l'assortiment alimentaire. La planification reposera sur une approche programmatique liée aux moyens d'existence saisonniers.
43. La valeur du transfert dans le cas des activités de création d'emplois est liée aux salaires de la main-d'œuvre. Les bénéficiaires travailleront l'équivalent de dix journées complètes par mois pendant six mois, conformément à la réglementation du travail à temps partiel du PAM et du Gouvernement. Afin de ne pas perturber le marché du travail, 60 dollars seront transférés chaque mois pour chaque participant; cette somme correspond au coût de l'assortiment alimentaire prévu pour une famille de sept personnes dans le cadre des activités de création d'emplois.
44. Les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée recevront du Plumpy'Sup pendant 90 jours, et les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront une ration à emporter et des micronutriments en comprimés à partir du début de leur grossesse, pendant 270 jours en moyenne. La supplémentation alimentaire fournit 1 680 kilocalories et des micronutriments pour lutter contre la malnutrition aiguë, sachant toutefois que la ration sera partagée entre les membres du ménage.
45. La ration fournie dans le cadre de la formation professionnelle apporte 1 056 kilocalories et sera distribuée pendant six mois au maximum, en partie pour encourager les femmes à suivre une formation. La valeur des transferts d'espèces ou de bons sera établie compte tenu du coût de l'assortiment alimentaire en nature.
46. Chaque année scolaire, pendant huit mois, une ration mensuelle à emporter de 4,5 kilogrammes d'huile végétale enrichie sera fournie aux enfants du primaire et aux filles des classes du secondaire allant de la septième à la neuvième année d'études, afin de les encourager à aller régulièrement à l'école.

TABLEAU 2: RATION/TRANSFERT QUOTIDIEN, PAR ACTIVITÉ (g/personne/jour)

	Ration générale			Nutrition		Création d'avoirs		Alimentation scolaire		Formation professionnelle	
	Vivres	Vivres	Espèces et bons (en dollars)	Vivres	Vivres	Vivres	Espèces et bons (en dollars)	Vivres	Vivres	Vivres	Espèces et bons (en dollars)
	Personnes déplacées et retournant chez elles	Ménages soumis à des pressions économiques	Ménages soumis à des pressions économiques	Supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée	Supplémentation alimentaire ciblée pour les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition	Reconstitution des moyens d'existence et réduction des risques de catastrophe	Reconstitution des moyens d'existence et réduction des risques de catastrophe	Ration à emporter, 1 ^{ère} à 6 ^{ème} année d'études	Ration à emporter, filles des classes allant de la 7 ^{ème} à la 9 ^{ème} année d'études		
Blé	476	238				357				238	
Farine de blé					333						
Légumes secs	33	24			67	48				24	
Huile végétale	35	21			27	35		50	50	21	
Sel iodé	2	2			3	2				2	
Biscuits à haute teneur énergétique	400*										
Plumpy'Sup				92							
Micronutriments en comprimés					0,5						
Espèces/bons (dollars/famille/jour)			0,18				0,29				0,18
Total	566	285		92	430,5	448		50	50	285	
Total kcal/jour	2 083	1 056		500	1 630	1 652		443	443	1 056	
% kcal d'origine protéique	13	13			13	13				13	
% kcal d'origine lipidique	20	21			18	22		100	100	21	
Jours/an	60	90	90	90	270	180	180	240	240	180	180

* Non inclus dans la ration journalière.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN ALIMENTS/ESPÈCES, PAR ACTIVITÉ (tonnes/dollars)

	Ration générale			Nutrition		Création d'avoirs		Alimentation scolaire		Formation professionnelle		Total
	Vivres	Vivres	Espèces et bons (en dollars)	Vivres	Vivres	Vivres	Espèces et bons (en dollars)	Vivres	Vivres	Vivres	Espèces et bons (en dollars)	
	Personnes déplacées et retournant chez elles	Ménages soumis à des pressions économiques	Ménages soumis à des pressions économiques	Supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée	Supplémentation alimentaire ciblée pour les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition	Reconstitution des moyens d'existence et réduction des risques de catastrophe	Reconstitution des moyens d'existence et réduction des risques de catastrophe	Ration à emporter, 1 ^{ère} à 6 ^{ème} année d'études	Ration à emporter, filles des classes allant de la 7 ^{ème} à la 9 ^{ème} année d'études			
Céréales	46 400	61 500			71 496	50 400				10 200		239 996
Huile végétale	3 434	5 535			5 720	4 973		19 897	3 863	918		44 339
Légumes secs	3 248	6 150			14 299	6 720				1 020		31 437
Sel iodé	232	615			715	336				102		2 000
Biscuits à haute teneur énergétique	1 949											1 949
Plumpy'Sup				3 535								3 535
Micronutriments en comprimés					43							43
Valeur des bons (en dollars)			19 314 000				1 080 000				11 322 000	
Total des vivres (en tonnes)	55 263	73 800		3 535	92 273	62 429		19 897	3 863	12 240		323 300
Total des espèces/bons (en dollars)			19 314 000				1 080 000				11 322 000	31 716 000

MODALITÉS D'EXÉCUTION

47. Les attaques contre des convois commerciaux et les opérations des partenaires ont connu une recrudescence, leur nombre étant passé de 6 en 2011 à 19 en 2012. À compter de février 2013, le PAM avait directement accès à 23 pour cent du territoire afghan et bénéficiait d'un accès indirect, grâce à ses partenaires coopérants et aux équipes chargées d'appuyer les programmes, à tous les districts à l'exception de huit d'entre eux. De nombreuses zones exposées à l'insécurité alimentaire sont également les plus dangereuses. Compte tenu de l'instabilité croissante, le PAM va mettre en œuvre une approche de l'accès fondée sur l'acceptation des communautés; celle-ci prévoira l'instauration de partenariat, la sensibilisation des communautés et la gestion des risques liés à la sécurité.
48. Le PAM veillera à ce que les activités soient coordonnées avec les partenaires gouvernementaux et conformes aux objectifs nationaux; la collaboration avec les autorités des provinces et des districts garantira la complémentarité des programmes. Le PAM poursuivra la transition vers la prise en main des activités par les ONG afin d'améliorer l'efficacité, l'obligation redditionnelle et l'efficacité des opérations; des tierces parties faciliteront le suivi dans les zones d'accès restreint. Si l'accès devient plus facile, le PAM viendra en aide à un nombre accru de bénéficiaires.
49. Une stratégie de communication sera mise en œuvre afin de susciter plus d'appui en faveur des programmes du PAM, en faisant appel aux médias locaux, aux chefs de communautés et aux autorités religieuses, ainsi qu'au personnel et aux partenaires du PAM. L'objectif est de renforcer la transparence, de faire preuve d'efficacité et d'obtenir un retour d'information de la part des bénéficiaires.
50. Le PAM appliquera le système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour détecter les menaces pesant sur le personnel, les biens ou les opérations et prendre éventuellement des mesures de prévention ou d'atténuation.

Participation des communautés

51. Les projets concernant la création d'emplois et la formation professionnelle seront recensés et dirigés par les communautés à l'issue de consultations avec les partenaires coopérants. Le PAM cherchera à faire participer au maximum les femmes et d'autres groupes vulnérables. Le système permettant d'obtenir un retour d'information de la part des bénéficiaires, mis à l'essai en 2012, sera étendu afin d'accroître le flux d'échanges avec le PAM. Les partenariats mis en place avec des ONG présentes sur place de longue date et entretenant des liens avec les groupes locaux favoriseront une plus forte participation des bénéficiaires; des contrôleurs et des transporteurs appartenant aux équipes chargées d'appuyer les programmes seront également impliqués dans les activités de sensibilisation et de collecte des informations communiquées en retour.

Partenariats

52. Le PAM continuera d'établir des partenariats avec des ONG, des ministères, et des organismes comme la FAO, l'UNICEF, le HCR, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'OMS, l'OIM et le Centre international de recherches agricoles dans les régions arides.
53. Le PAM a signé 20 mémorandums d'accord avec des ONG pour la mise en œuvre d'activités, et il continuera de nouer des partenariats avec des ONG au fil de l'exécution de l'IPSR 200447, afin de garantir un accès en toute sécurité aux communautés ciblées.

Achats et logistique

54. Des vivres continueront d'être importés par Karachi ou achetés localement au titre de l'initiative Achats au service du progrès. D'autres itinéraires, passant par le port iranien de Bandar Abbas et par la route ou la voie ferrée à travers l'Ouzbékistan et le Kazakhstan, seront envisagés afin de réduire au minimum les risques de perturbation.
55. L'unité logistique à Karachi facilitera l'acheminement du Pakistan vers l'Afghanistan. Les vivres seront livrés aux entrepôts en Afghanistan par des transporteurs commerciaux et grâce à des véhicules opérés par le PAM, en vue d'être confiés aux partenaires coopérants. Le suivi des mouvements de vivres est assuré par le Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits, aux fins de garantir la reddition de comptes.
56. Le PAM renouvellera progressivement sa flotte de camions et établira des itinéraires sûrs pour garantir la fiabilité des transports et la souplesse des opérations; il sera davantage fait appel à des escortes armées pour accompagner les convois. Des vivres seront pré-positionnés dans les zones qui deviennent inaccessibles en hiver. Pendant les situations d'urgence, le PAM empruntera des stocks de vivres aux réserves céréalières stratégiques afin de réduire les délais de livraison.

Problématique hommes-femmes et protection

57. La stratégie de 2013 du PAM en matière de problématique hommes-femmes et de protection pour l'Afghanistan traite de questions relevées lors de l'évaluation du portefeuille d'activités, et elle prévoit la mise en œuvre de mesures conformément à un plan d'action devant être approuvé en 2013; ces mesures comprennent la réalisation régulière sur le terrain d'analyses des questions de protection sous l'angle du principe consistant à ne pas nuire et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de 2009 du PAM concernant la problématique hommes-femmes et du Plan d'action institutionnel (2010–2011) connexe, ainsi que de la politique du PAM en matière de protection humanitaire de 2012.

Transferts d'espèces et de bons

58. Les activités de transferts d'espèces et de bons utiliseront des systèmes déjà en place pour l'identification, la vérification et l'enregistrement des bénéficiaires, ainsi que pour la distribution. Une banque de données locale sera exploitée pour suivre l'enregistrement, la distribution et l'encaissement jusqu'à ce que le système institutionnel de suivi informatique SCOpe devienne disponible.
59. Le PAM gèrera l'impression des bons sur papier et leur livraison aux partenaires coopérants en vue de leur distribution. Les bénéficiaires présenteront les bons dans les commerces et se verront remettre un assortiment alimentaire dont la valeur aura été prédéfinie; les commerçants seront remboursés sur présentation des bons aux banques sélectionnées par le PAM. Dans la mesure du possible, des systèmes électroniques seront utilisés, notamment dans les zones urbaines; leur efficacité par rapport aux transferts de vivres en nature fera l'objet d'une évaluation.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

60. L'accès aux bénéficiaires et le manque de femmes parmi les contrôleurs constituent des problèmes majeurs. Le PAM travaillera avec ses partenaires pour assurer l'accès et le suivi des opérations; des équipes de suivi tierces seront engagées pour recruter des femmes aux postes de contrôleur. Des experts techniques viendront renforcer la supervision des projets de création d'avoirs.
61. Des évaluations de référence seront menées pour collecter des informations sur la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation et les moyens d'existence; des enquêtes annuelles sur les effets directs utiliseront un modèle d'échantillonnage actualisé élaboré en 2012. Le PAM et d'autres parties prenantes conduiront une enquête nationale annuelle sur les interventions liées à la nutrition.
62. Les informations communiquées par les partenaires coopérants sur le nombre de bénéficiaires et les vivres, les espèces ou les bons distribués, les rapports de livraison remis par les transporteurs et les rapports financiers établis par les banques seront triangulés pour vérification par le PAM, dans le but d'assurer un suivi transparent. Les transferts d'espèces et de bons seront modulés en fonction des fluctuations des prix des produits alimentaires.
63. Le PAM élabore actuellement un système de suivi à distance pour recueillir des données en temps réel dans les zones peu sûres et reculées et pour valider la quantité et le calendrier des livraisons aux bénéficiaires. Il prévoit de mettre en place une approche communautaire du suivi en 2013 afin de trianguler les données provenant du terrain. Une évaluation à mi-parcours de l'IPSR 200447 tirera parti de ces modalités et d'autres évaluations du suivi de la performance.

GESTION DES RISQUES

64. La concentration géographique des activités, hormis celles lancées pour faire face à des situations d'urgence à l'échelle nationale, permet au PAM d'apporter l'assistance appropriée au moment voulu pour répondre aux besoins des bénéficiaires. L'approche privilégiant la "profondeur" plutôt que "l'ampleur" des activités favorise la complémentarité des interventions et, le cas échéant, le réaménagement des activités.
65. Les principaux risques contextuels comprennent l'insécurité et l'accès restreint, les catastrophes naturelles et l'envolée des prix des aliments, du carburant et des transports. Une catastrophe de grande envergure entraînerait le déclenchement d'une opération d'urgence. Les plans établis par le PAM pour ce qui est de l'accès, de la préparation aux situations d'urgence et des opérations à distance contribueront à réduire au minimum les obstacles opérationnels. Les marchés devraient être en mesure de répondre à la demande créée par les transferts d'espèces et de bons, mais les risques connexes englobent des déficits d'approvisionnement ou des perturbations au niveau des activités assorties de transferts d'espèces et de bons.
66. Les déficits de financement constituent le principal risque institutionnel: la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources du PAM contribuera à les atténuer.

67. Les risques programmatiques comprennent la disponibilité et les capacités des partenaires coopérants et des prestataires de services financiers, notamment dans les zones marquées par l'insécurité, ainsi que l'éventuelle utilisation abusive des ressources. Le PAM développera sa collaboration avec ses partenaires coopérants et d'autres acteurs pour renforcer les capacités en matière de mobilisation sociale, de gestion financière, de suivi, d'établissement de rapports et de gestion des entrepôts. Le risque de perte ou de détournement d'espèces ou de bons sera atténué grâce à la mise en œuvre de mécanismes de livraison transparents, associée à la formation, au suivi des partenaires coopérants et à l'information des bénéficiaires au sujet de leurs droits. Le suivi de la performance, la triangulation des données et le renforcement de l'unité chargée de la conformité aux normes permettront de maximiser l'application des règles et orientations institutionnelles concernant les achats et le financement. Un examen de la dotation en personnel du bureau de pays permettra de réaménager les capacités compte tenu de la nouvelle approche programmatique.

Sécurité

68. Les acteurs de l'aide humanitaire demeureront en butte à l'insécurité, qui va croissant. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies recense les menaces et assure la continuité opérationnelle. Quatre-vingt-quinze pour cent des membres du personnel du PAM ont suivi une formation aux questions de sécurité; les fonctionnaires envoyés dans des zones reculées sur le terrain bénéficient d'une formation supplémentaire. Le PAM est membre de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies, dont il suit les recommandations.

69. Au vu du climat d'insécurité et des problèmes d'accès, les mouvements des produits alimentaires seront coordonnés de manière à porter à son maximum l'assistance parvenant aux bénéficiaires. Les membres du personnel ne se rendront dans les zones d'accès interdit qu'avec l'autorisation du responsable désigné ou du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Le PAM supervisera les activités de suivi conduites par des tiers dans les zones où l'accès du personnel des Nations Unies est réglementé; il mettra en œuvre la stratégie en matière d'accès et veillera à l'application rigoureuse des directives de sécurité. Les modes opératoires normalisés pour une distribution des secours en toute sécurité par les partenaires coopérants sont en place. Toutes les installations du PAM sont conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelles et demeureront sous la garde d'agents de sécurité. Les mesures à prendre pour garantir la conformité aux normes de sécurité et l'accès élèveront les coûts d'appui directs de l'IPSR 200447 au-dessus des niveaux normaux.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	239 996	87 256 387	
Légumes secs	31 434	17 068 403	
Huile et matières grasses	44 341	53 944 974	
Aliments composés et mélanges	5 484	14 776 861	
Autres	2 044	1 190 583	
Total produits alimentaires	323 299	174 237 208	
Transport externe		20 053 298	
Transport terrestre, entreposage et manutention		80 062 389	
Autres coûts opérationnels directs		31 076 494	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		305 429 389	305 429 389
Espèces et bons		31 716 000	
Coûts connexes		7 628 970	
Espèces et bons et coûts connexes		39 344 970	39 344 970
Développement et augmentation des capacités		1 926 000	1 926 000
Coûts opérationnels directs			346 700 359
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			117 753 656
Total des coûts directs du projet			464 454 015
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			32 511 781
TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM			496 965 796

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé aux fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

² Le chiffre indicatif est donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et coûts connexes	
Administrateurs	35 592 575
Agents des services généraux	19 954 285
Prime de danger et indemnités locales	7 548 000
Total partiel	63 094 860
Dépenses de fonctionnement et autres	15 473 990
Équipement	3 826 076
Sécurité	15 466 632
Voyages et transport	8 192 098
Évaluations et suivi	11 700 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	117 753 656

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire, pendant la période couverte par l'assistance, des bénéficiaires ciblés: personnes retournant chez elles, personnes déplacées, personnes touchées par une catastrophe et personnes soumises à des pressions économiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages Cibles: % de ménages ciblés présentant un score de consommation alimentaire acceptable (>42) = >30% % de ménages ciblés présentant un score de consommation alimentaire faible (<28) = < 30%	La stabilité régionale ou nationale ne se détériore pas Les catastrophes frappant le pays se maintiennent aux niveaux prévus La filière d'approvisionnement n'est pas interrompue et des fonds suffisants sont disponibles Des partenaires coopérants sont disponibles et ont des capacités suffisantes Les marchés fonctionnent et les prix sont stables dans les zones où sont effectués des transferts d'espèces et de bons Les structures de coordination demeurent en place Les structures gouvernementales, adéquates et fiables, disposent des capacités nécessaires L'accès aux communautés ciblées est approprié
Effet direct 1.2 Capacité des institutions nationales, des organes régionaux et de la communauté humanitaire à évaluer les situations d'urgence et à agir en conséquence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise supérieur à 7 	
Produit 1.1 Distributions de vivres de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés par catégorie, activités et sexe recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu Cible: distribution générale de vivres (100% des chiffres prévus), transferts d'espèces et de bons (100% des chiffres prévus) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100% <ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant total des espèces transférées aux bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Cible: 100% <ul style="list-style-type: none"> ➤ Valeur totale des bons distribués, en pourcentage de la valeur prévue Cible: 100%	
Produit 1.2 Dispositifs d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence en place au niveau national et infranational	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Surveillance des prix sur les marchés dans 34 villes ➤ Systèmes d'alerte rapide nationaux et infranationaux, plans de préparation aux situations d'urgence et plans communautaires de secours en cas de catastrophe en place dans 22 provinces 	

¹ La version définitive du cadre logique sera établie dès que le Conseil d'administration aura approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Résultats transversaux</p> <p>a. Problématique hommes-femmes: amélioration de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes</p> <p>b. Protection: l'assistance du PAM est fournie et utilisée en toute sécurité, de manière responsable et dans le respect de la dignité</p> <p>c. Partenariat: les interventions d'assistance alimentaire sont coordonnées et des partenariats sont mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Problématique hommes-femmes: proportion de femmes à la tête de comités de gestion de projets Cible: 20% ➤ Protection: proportion de personnes bénéficiant d'une aide indiquant avoir reçu des informations sur le programme Cible: 80% ➤ Partenariat: proportion d'évaluations conduites avec des partenaires Cible: 80% 	
<p>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</p>		
<p>Effet direct 2.1</p> <p>Amélioration de l'accès aux avoirs, y compris au niveau des communautés et des marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en termes d'avoirs² Cible: 70% des communautés ont vu leur score augmenter 	<p>La situation socioéconomique ne s'aggrave pas</p> <p>Des partenaires coopérants sont disponibles et ont des capacités suffisantes</p> <p>La filière d'approvisionnement n'est pas interrompue et des fonds suffisants sont disponibles</p> <p>Les marchés fonctionnent et les prix sont stables dans les zones où sont effectués des transferts d'espèces et de bons</p>
<p>Produit 2.1</p> <p>Distributions de vivres de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés par catégorie, activités et sexe recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage de la quantité prévue Cible: 100% ➤ Montant total des espèces transférées aux bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Cible: 100% ➤ Valeur totale des bons distribués, en pourcentage de la valeur prévue Cible: 100% 	

² Mesure également le nombre et le type d'avoirs créés.

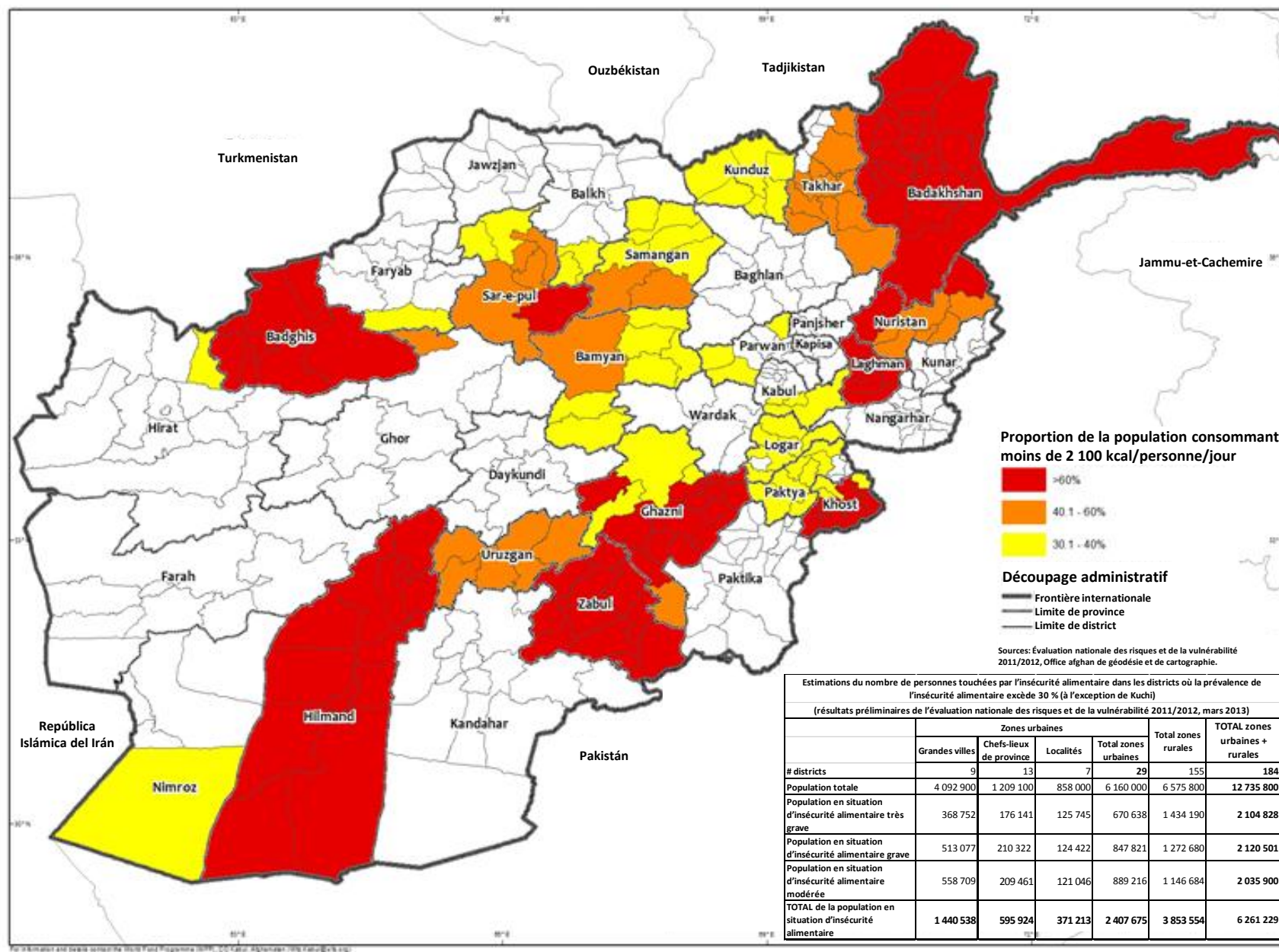
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Résultats transversaux:</p> <p>a. Problématique hommes-femmes: amélioration de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes</p> <p>b. Protection: l'assistance du PAM est fournie et utilisée en toute sécurité, de manière responsable et dans le respect de la dignité</p> <p>c. Partenariat: les interventions d'assistance alimentaire sont coordonnées et des partenariats sont mis en place</p>	<p>➤ Problématique hommes-femmes: proportion de femmes à la tête de comités de gestion de projets Cible: 20%</p> <p>➤ Protection: proportion de personnes bénéficiant d'une aide indiquant avoir reçu des informations sur le programme Cible: 80%</p> <p>➤ Partenariat: proportion d'évaluations conduites avec des partenaires Cible: 80%</p>	
<p>Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim</p>		
<p>Effet direct 4.1: Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p>	<p>➤ Taux de performance de la supplémentation alimentaire pour traiter la malnutrition aiguë modérée (taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement) Cible: récupération >75%; mortalité <3%; abandon <15%; non-réaction <15%</p>	<p>La filière d'approvisionnement n'est pas interrompue et des fonds suffisants sont disponibles</p> <p>Les données relatives à la nutrition sont fiables</p> <p>Des partenaires coopérants sont disponibles et ont des capacités suffisantes</p> <p>Les structures de coordination demeurent en place</p> <p>Des structures gouvernementales adéquates et fiables sont en place</p> <p>L'accès aux communautés ciblées est approprié</p> <p>Les marchés fonctionnent et les prix sont stables dans les zones où sont effectués des transferts d'espèces et de bons</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE¹

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 4.2 Accroissement de l'équité s'agissant de l'accès à l'éducation et de son utilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation accru de 5% ou maintenu dans les écoles bénéficiant d'une assistance ➤ Le ratio filles-garçons atteint 0,8 dans les écoles primaires bénéficiant d'une assistance ➤ Le taux d'assiduité atteint 80% chez les garçons et les filles des classes du primaire allant de la 1^{ère} à la 6^{ème} année d'études et des classes du secondaire allant de la 7^{ème} à la 9^{ème} année d'études ➤ Score de consommation alimentaire des familles dont un ou des membres suivent une formation professionnelle <p>Cibles: Pourcentage de ménages ciblés présentant un score de consommation alimentaire acceptable (>42) = >30% Pourcentage de ménages ciblés présentant un score de consommation alimentaire faible (<28) = < 30%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de personnes qui obtiennent leur diplôme à l'issue du stage de formation <p>Cible: 100%</p>	
<p>Produit 4.1 Distributions de vivres de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires ciblés par catégorie, activités et sexe recevant une assistance, en pourcentage du nombre prévu <p>Cibles: 100% des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes dans les dispensaires ciblés 100 % des garçons et des filles des classes allant de la 1^{ère} à la 6^{ème} année d'études et des filles des classes allant de la 7^{ème} à la 9^{ème} année d'études reçoivent une ration à emporter 100% de participants à la formation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité de vivres distribués, en pourcentage de la quantité prévue <p>Cible: 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Montant total des espèces transférées aux bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu <p>Cible: 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Valeur totale des bons distribués, en pourcentage de la valeur prévue <p>Cible: 100%</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Résultats transversaux:</p> <p>a. Problématique hommes-femmes: amélioration de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes</p> <p>b. Protection: l'assistance du PAM est fournie et utilisée en toute sécurité, de manière responsable et dans le respect de la dignité</p> <p>c. Partenariat: les interventions d'assistance alimentaire sont coordonnées et des partenariats sont mis en place</p>	<p>➤ Problématique hommes-femmes: proportion de femmes à la tête de comités de gestion de projets Cible: 20%</p> <p>➤ Protection: proportion de personnes bénéficiant d'une aide indiquant avoir reçu des informations sur le programme Cible: 80%</p> <p>➤ Partenariat: proportion d'évaluations conduites avec des partenaires Cibles: 80%</p>	



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ANNEXE IV

TABLEAU D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES					
Description (risques inhérents)	Domaine	Probabilité	Impact possible	Réponse	Mesures d'atténuation
L'insécurité augmente en Afghanistan et dans la région	Contextuel	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les déplacements et l'insécurité alimentaire augmentent. ➤ L'accès aux bénéficiaires est réduit. ➤ Les risques pour la sécurité du personnel du PAM et de ses partenaires coopérants augmentent. ➤ Les activités sont suspendues. ➤ Les transports et d'autres modalités sont interrompus. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ De solides partenariats avec des partenaires coopérants expérimentés sont en place. ➤ Un système de suivi à distance est établi dans les zones à accès limité. ➤ Des dispositifs interinstitutions sont en place pour conduire des évaluations rapides des besoins. ➤ La sensibilisation des communautés est menée au titre du mandat et des activités du PAM. ➤ Le bureau de pays dispose d'une stratégie pour assurer l'accès aux fins de la réalisation des opérations et du contrôle. ➤ Le processus de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de catastrophe, assorti d'un mécanisme de gestion à distance, est en place. ➤ L'évaluation, le suivi et les contrôles se rapportant à la sécurité se poursuivent.
Catastrophes naturelles de grande ampleur	Contextuel	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'accès aux populations touchées est réglementé. ➤ Les acteurs humanitaires doivent rapidement transposer leurs interventions à plus grande échelle. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des installations d'entreposage sont établies dans les zones à haut risque. ➤ Un plan pluri-institutionnel de préparation aux situations d'urgence est en place. ➤ Un plan de développement des capacités avec l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes est en place aux niveaux national et provincial. ➤ Les outils d'alerte rapide, d'évaluation et de coordination sont améliorés en collaboration avec le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. ➤ Un mémorandum d'accord est signé avec l'OIM pour garantir une intervention conjointe en temps voulu.

TABLEAU D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES					
Description (risques inhérents)	Domaine	Probabilité	Impact possible	Réponse	Mesures d'atténuation
Absence de structures gouvernementales suffisantes, fiables et transparentes	Contextuel	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La distribution de l'aide alimentaire est retardée. ➤ Le manque de données probantes débouche sur un ciblage médiocre. ➤ L'aide alimentaire est détournée. ➤ La nouvelle approche stratégique du PAM suscite des réticences. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les programmes sont mis en œuvre avec des ONG internationales plutôt qu'avec le Gouvernement, afin de réduire le risque de récupération politique et de détournement. ➤ Un appui au développement des capacités est fourni au Bureau central de la statistique afin d'améliorer les données relatives à la sécurité alimentaire. ➤ Une ligne téléphonique est ouverte pour permettre aux bénéficiaires de fournir un retour d'information, en vue de remédier à l'imprécision du ciblage. ➤ L'Unité de la conformité aux normes est dotée de capacités d'enquête renforcées. ➤ Une formation en matière de suivi et de gestion des stocks est fournie à l'équipe chargée d'appuyer les programmes et aux partenaires coopérants.
Volatilité des prix des produits alimentaires et du carburant; fluctuations du taux de change	Contextuel	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le pouvoir d'achat du PAM est réduit et moins de bénéficiaires sont secourus. ➤ Les vivres ne sont pas disponibles localement. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les marchés nationaux et régionaux font l'objet d'un suivi permanent. ➤ Les termes de l'échange et leur impact sur la sécurité alimentaire font l'objet d'un suivi. ➤ Un stock régulateur de produits alimentaires est tenu pour permettre de repasser des transferts d'espèces et de bons aux distributions de vivres.
Lacunes au niveau du financement alloué par les donateurs et ruptures de la filière d'approvisionnement	Institutionnel	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les besoins des populations ciblées ne sont pas satisfaits. ➤ La réputation du PAM est ternie. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des stratégies de mobilisation de ressources et de communication sont élaborées. ➤ Les rapports établis à l'intention des donateurs sur l'utilisation des fonds sont améliorés. ➤ La conception des programmes est remaniée en vue de privilégier la qualité plutôt que la quantité. ➤ Des sources d'approvisionnement plus rapides obtiennent la priorité.

TABLEAU D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES					
Description (risques inhérents)	Domaine	Probabilité	Impact possible	Réponse	Mesures d'atténuation
Capacités limitées des partenaires coopérants	Programma-tique	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les besoins des populations ciblées ne sont pas satisfaits. ➤ La réputation du PAM est ternie. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les programmes sont mis en œuvre par des ONG internationales dotées d'une expérience technique plutôt que par le Gouvernement. ➤ La qualité technique des activités de création d'avoirs et de formation professionnelle est contrôlée par des tiers. ➤ Les plans permettent de réduire les activités quand des problèmes au niveau de l'accès et des capacités font entrave au suivi.
Participation insuffisante des femmes; problèmes de protection	Programma-tique	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les problèmes touchant les femmes bénéficiaires ne sont pas recensés ou suivis. ➤ Les activités du programme exposent les bénéficiaires à des risques. ➤ Le personnel et les partenaires coopérants sont exposés à des dangers. ➤ La réputation du PAM est ternie. Les programmes ne s'occupent pas des personnes les plus vulnérables. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un fonctionnaire est chargé de la problématique hommes-femmes et de la protection. ➤ Un marqueur de l'égalité hommes-femmes est utilisé pour la programmation. ➤ Les indicateurs, les outils de suivi et les listes de vérification sont examinés. ➤ Un travail est effectué en collaboration avec le module de la sécurité alimentaire et de l'agriculture pour prendre systématiquement en compte les questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection. ➤ Un mécanisme de retour d'information est mis en place pour les bénéficiaires. ➤ Des sessions sont organisées avec l'équipe chargée d'appuyer les programmes et les partenaires coopérants pour qu'ils puissent faire part de leurs réactions, dans le but de recenser et de traiter les problèmes. ➤ La priorité est accordée au recrutement et à la fidélisation de femmes, notamment parmi les contrôleurs.

TABLEAU D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES

Description (risques inhérents)	Domaine	Probabilité	Impact possible	Réponse	Mesures d'atténuation
Détournement de l'assistance alimentaire	Contextuel/ programmatische	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les besoins des populations ciblées ne sont pas satisfaits. ➤ La réputation du PAM est ternie. Les activités sont suspendues. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des informations sur les droits des bénéficiaires et les mécanismes de retour d'information sont diffusées. ➤ Les résultats du suivi sont triangulés avec les informations provenant de la ligne téléphonique mise en place pour les bénéficiaires et les résultats du suivi assuré par des tiers. ➤ La capacité de suivi à distance de l'équipe chargée d'appuyer les programmes fait l'objet d'une évaluation. ➤ Le passage de partenaires gouvernementaux à des partenaires coopérants non gouvernementaux s'effectue progressivement afin de réduire les risques de récupération politique et de détournement. ➤ Du personnel international est maintenu à des postes administratifs clés. ➤ Un système rigoureux de suivi des ressources est mis en place. ➤ Les accords passés sur le terrain comprennent la définition de "conséquences graves" pour les cas de détournement ou de corruption. ➤ Les bons sont imprimés hors du pays, comportent un numéro de série et prévoient des éléments de sécurité, notamment la possibilité d'assurer un suivi en ligne et une durée de validité limitée. ➤ Les bons électroniques, les espèces et les virements bancaires directs sont mis en place de manière progressive. ➤ Le personnel suit une formation assurée par le Bureau de la déontologie, le Bureau de l'Ombudsman et les Services de contrôle.
Instabilité accrue dans les pays voisins	Contextuel	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il y a un afflux important de réfugiés ou de rapatriés du Pakistan ou de la République islamique d'Iran. ➤ Le PAM n'a pas les capacités suffisantes pour intervenir. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des mémorandums d'accord et des plans d'urgence sont signés avec le HCR et d'autres organismes. ➤ Les processus de planification d'urgence tiennent compte du contexte régional. ➤ Des dispositions ont été prises s'agissant du Fichier d'agents pour les interventions d'urgence et du programme de partenariat de réserve.

TABLEAU D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES					
Description (risques inhérents)	Domaine	Probabilité	Impact possible	Réponse	Mesures d'atténuation
Restructuration ou nationalisation des bureaux auxiliaires du PAM	Institutionnel	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les compétences ne sont pas adaptées pour permettre d'accélérer la transformation en intervention visant à faire face à une situation d'urgence de grande ampleur. ➤ Les effets directs des programmes et la responsabilité à l'égard des bénéficiaires, des partenaires coopérants et des donateurs sont réduits. ➤ L'accès et le rayonnement sont limités par la fermeture de certains bureaux de section. ➤ Les fortes pressions et la baisse de la motivation entravent la productivité. ➤ La dépendance envers des tiers pour la mise en œuvre et le suivi s'accroît. 	Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les agents nationaux sont nommés à divers postes selon leur mérite. ➤ La supervision des projets techniques est externalisée. ➤ Un conseiller du personnel est en place. ➤ Les procédures de recrutement du personnel national sont améliorées. ➤ Un fichier de consultants et d'agents temporaires est tenu à jour pour permettre un déploiement rapide en cas de situation d'urgence. ➤ Des accords concernant les moyens en attente sont conclus avec le bureau régional et le Siège. ➤ Les partenariats sont renforcés. ➤ Les activités de développement des capacités destinées au personnel du PAM sont améliorées. ➤ L'équipe chargée de la conformité aux normes veille à ce que les procédures institutionnelles du PAM soient respectées et à ce que l'encadrement soit tenu informé des risques potentiels. ➤ La ligne téléphonique destinée aux bénéficiaires est ouverte pour réduire les risques d'utilisation abusive des ressources.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance